

Programme de reprise et recyclage de Cisco



Présentation du programme de reprise et recyclage de Cisco

Cisco propose à ses clients un programme de reprise et recyclage permettant d'éliminer les produits excédentaires issus de la technologie de l'information et de la communication (TIC) qui sont arrivés en fin de vie utile. Ce programme réduit les coûts générés pour le client par le suivi, le stockage et la gestion du matériel informatique et de réseau Cisco excédentaire ou obsolète. Grâce à ce programme, vous pouvez retourner votre matériel de marque Cisco ou de ses filiales à Cisco qui se chargera de sa mise au rebut en faisant appel à des procédures écologiquement sûres conformes à l'ensemble des réglementations actuelles et futures en matière de déchets électroniques applicables dans les pays concernés.

Réduisez vos coûts tout en restant concentré sur vos principales activités

Vous pouvez continuer à vous consacrer à vos principales activités pendant que Cisco se charge de l'élimination en bonne et due forme de votre équipement TIC Cisco excédentaire ou obsolète. Cisco a développé l'expertise nécessaire pour répertorier et respecter les réglementations environnementales en perpétuelle évolution. Grâce à ce programme, vous tirez parti de l'expertise de Cisco en matière d'élimination du matériel informatique obsolète et pouvez ainsi continuer à vous consacrer à vos activités professionnelles pour faire face à vos concurrents.

Pourquoi avoir recours au programme de reprise et recyclage de Cisco ?

Pour éliminer leur matériel informatique, les entreprises ont besoin d'une solution fiable et économique qui respecte les réglementations en matière de déchets électroniques. Sous la pression de facteurs juridiques et environnementaux et de la concurrence en matière d'implémentation de solutions à la pointe de la technologie, les entreprises doivent faire face à un nouveau défi : la gestion de leurs excédents technologiques. La plupart des entreprises ne disposent pas d'un expert interne au courant des diverses options disponibles en matière d'élimination des déchets électroniques ou de la conformité desdites options aux directives édictées par la législation environnementale. Le programme de reprise et recyclage de Cisco propose une procédure complète d'élimination du matériel informatique qui présente des avantages incontestables en termes de coût/valeur, de sécurité des données et de conformité aux normes et réglementations environnementales.

Programme de reprise et recyclage de Cisco

Tous les clients Cisco peuvent bénéficier du programme de reprise et recyclage de Cisco. Associé au programme de migration technologique, il offre un processus en boucle fermée permettant de gérer le cycle de vie du produit. Les clients Cisco disposent désormais d'une solution complète pour gérer l'utilisation et l'élimination de leur matériel réseau Cisco qui protège leur investissement et préserve l'environnement.

Fonctionnement du programme

Le programme de reprise et recyclage de Cisco est un système de reprise simple d'utilisation, parfaitement conforme à la législation, qui a été conçu pour offrir une méthode rentable d'élimination des produits Cisco et de ses filiales arrivés en fin de vie utile.

Vous pouvez adhérer au programme à tout moment en consultant le site <http://www.cisco-returns.com/rrp/>. Il suffit de suivre la procédure suivante :

- 1 Identifiez le matériel que vous souhaitez retourner à Cisco.
- 2 Désinstallez et emballez le matériel.
- 3 Contactez Cisco pour organiser l'enlèvement du matériel.

Le matériel ainsi collecté est ensuite traité écologiquement à l'aide de procédures conformes à l'ensemble des réglementations en matière de déchets électroniques. À l'issue du recyclage, Cisco vous envoie une documentation sur l'élimination des produits et vous fournit, si vous en faites la demande, un certificat de destruction dégageant définitivement votre entreprise de toute responsabilité pour le matériel concerné.

L'adhésion au programme de reprise et recyclage de Cisco supprime les coûts de gestion et de stockage du matériel TIC excédentaire, obsolète ou hors d'usage.

Pour bénéficier du programme de reprise et recyclage, contactez Cisco dès à présent en consultant le site <http://www.cisco-returns.com/rrp/>



Législation sur les déchets électroniques

Q. Qu'est-ce que la Directive DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) de l'UE ?

R. L'Union européenne (UE) a adopté deux directives régissant le traitement des déchets provenant d'appareils électriques et électroniques : la Directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et la Directive RoHS (Restriction Of Hazardous Substances in electrical and electronic equipment: Restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques). Ces directives ont pour but de réduire la quantité de composants électriques et électroniques brûlés dans les incinérateurs ou jetés dans les décharges et d'éliminer les substances dangereuses qu'ils contiennent. Les directives proposées par l'UE sont entrées en vigueur en février 2003.

Q. Dans quelle mesure la Directive DEEE de l'UE affecte-t-elle les entreprises internationales ?

R. Étant donné que l'UE détermine la responsabilité des fabricants sur la base du principe du « pollueur payeur », les impératifs prévus par ses Directives ne s'appliquent pas directement aux entreprises ni aux consommateurs, mais aux États-membres. Chaque État-membre est responsable de mettre en œuvre une politique garantissant la conformité aux directives de l'UE. Par conséquent, toute société faisant du négoce ou de l'importation de produits dans n'importe quel État-membre est affectée par les politiques prévues par la Directive DEEE de l'UE.

Avantages du programme de reprise et recyclage de Cisco

En choisissant Cisco comme partenaire pour gérer votre programme de déchets électroniques, vous êtes assuré de bénéficier d'une large gamme de services de qualité :

- **Réduction des coûts:** élimination des coûts associés au stockage du matériel TIC excédentaire, obsolète ou hors d'usage.
- **Élimination en bonne et due forme:** procédure d'élimination de votre ancien matériel conforme à la législation environnementale (comme l'ordonnance suisse sur le retour, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques ou la Directive européenne DEEE).
- **Convivialité:** rapport détaillé sur la destruction du matériel.

Pourquoi Cisco?

Cisco s'investit dans un système de gestion environnemental minimisant l'impact écologique dans les phases de définition, de conception, de fabrication, de support et d'utilisation de nos produits. Le programme de reprise et recyclage de Cisco est une solution supplémentaire proposée par Cisco pour préserver et améliorer l'environnement en recyclant, réutilisant et éliminant en bonne et due forme les produits TIC qui, autrement, seraient traités comme de simples déchets.

Remarque : les termes « mise au rebut », « élimination » et « traitement » ont trait au traitement, à la récupération, au recyclage et à la mise au rebut selon une procédure respectueuse de l'environnement du matériel Cisco et de ses filiales dont se débarrassent les clients.



Americas Headquarters
Cisco Systems, Inc.
170 West Tasman Drive
San Jose, CA 95134-1706
USA
www.cisco.com
Tel: 408 526-4000
800 553-NETS (6387)
Fax: 408 527-0883

Asia Pacific Headquarters
Cisco Systems, Inc.
168 Robinson Road
#28-01 Capital Tower
Singapore 068912
www.cisco.com
Tel: +65 6317 7777
Fax: +65 6317 7799

Europe Headquarters
Cisco Systems International BV
Haarlerbergpark
Haarlerbergweg 13-19
1101 CH Amsterdam
The Netherlands
www-europe.cisco.com
Tel: +31 0 800 020 0791
Fax: +31 0 20 357 1100

Cisco has more than 200 offices worldwide. Addresses, phone numbers, and fax numbers are listed on the Cisco Website at www.cisco.com/go/offices.

©2008 Cisco Systems, Inc. All rights reserved. CCVP, the Cisco logo, and the Cisco Square Bridge logo are trademarks of Cisco Systems, Inc.; Changing the Way We Work, Live, Play, and Learn is a service mark of Cisco Systems, Inc.; and Access Registrar, Aironet, BPX, Catalyst, CCDA, CCDP, CCIE, CCIP, CCNA, CCNP, CCSP, Cisco, the Cisco Certified Internetwork Expert logo, Cisco IOS, Cisco Press, Cisco Systems, Cisco Systems Capital, the Cisco Systems logo, Cisco Unity, Enterprise/Solver, EtherChannel, EtherFast, EtherSwitch, Fast Step, Follow Me Browsing, FormShare, GigaDrive, HomeLink, Internet Quotient, IOS, iPhone, IP/TV, IQ Expertise, the IQ logo, IQ Net Readiness Scorecard, iQuick Study, LightStream, Linksys, MeetingPlace, MGX, Networking Academy, Network Registrar, Packet, PIX, ProConnect, ScriptShare, SMARTnet, StackWise, The Fastest Way to Increase Your Internet Quotient, and TransPath are registered trademarks of Cisco Systems, Inc. and/or its affiliates in the United States and certain other countries.

All other trademarks mentioned in this document or Website are the property of their respective owners. The use of the word partner does not imply a partnership relationship between Cisco and any other company. (07059)